

COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX

www.bordeaux-expert.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2024

L'Assemblée générale ordinaire, s'est tenue le vendredi 24 mai 2024 **en présentiel** à l'École Nationale de la Magistrature, 10 Rue des Frères Bonie – 33000 BORDEAUX.

La séance a été déclarée ouverte à 8 heures 30 par le Président, Marc GAUTHIER.

Il a tout d'abord remercié les participants pour leur présence.

Il a fait le point sur l'ensemble des sujets d'actualité relatifs à la vie de la Compagnie et de ses membres :

A l'ordre du jour, l'Assemblée Générale Ordinaire qui a traité du rapport d'activité de l'année écoulée 2023 et des actions déjà engagées et à venir en 2024.

Actions de la Compagnie en 2023

23 mars 2023 : Signature de la « Charte des bonnes pratiques entre avocats et experts » avec les Barreaux de Bordeaux, Libourne, Bergerac, Périgueux et Angoulême.

22 juin 2023 : Regards croisés experts/avocats en droit de la construction avec 4 thèmes proposés en duo/trio. Remerciements particuliers aux intervenants : Gilbert Labrousse, Céline Pétreau, Mathieu Delunel, Bernard Ducos et Alain Mandron et aux modérateurs : Jean-Charles Munier et Claude Schaeffer.

30 juin 2023 : Sortie viticole dans le Pomerol avec les magistrats, gendarmerie et avocats organisée par la section agricole.

06 septembre et 29 novembre 2023 : Réunion de la section Traducteurs et Interprètes avec le bureau dans le but d'élaborer une stratégie de reconquête de membres à travers de la communication et des formations.

06 octobre 2023 : Rencontre de Marc Gauthier et Florence Tovagliari avec les nouveaux magistrats en charge des experts à la Cour, Madame MIOT et Monsieur FIGEROU.

25 octobre 2023 : Organisation d'une réunion de travail de la Compagnie avec les magistrats (Mmes FABRY et DESCOUT) - Thèmes abordés : référés préventifs, expertises en médical et en transport).

30 novembre 2023 : Journée d'échange de la Compagnie avec Madame DESCOUT, Juge chargé du contrôle au TJ de Bordeaux sur différents thèmes et notamment de ses attentes en matière d'expertise – journée ayant généré un nombre conséquent de participants : 150

Et également...

- Ajout sur l'annuaire du site internet de la Compagnie le champ de disponibilité de chaque expert par une rubrique « statut » sous forme de trois feux tricolores :
 - *vert : disponible*
 - *orange : indisponible jusqu'à la date précisée (avec retour au vert automatique)*
 - *rouge : totalement indisponible*
- Mise à disposition des nouveaux tampons d'expert.

Actions section santé en pénal

Différentes actions ont été menées sous l'égide de Florence Tovagliaro, Vice-présidente, à savoir :

- Démarches dans le but de faciliter l'accès au parloir et aux détenus de la maison d'arrêt de Gradignan.
- Formations spécifiques à l'expertise médicale civile mais également pénale à partir de discussions et d'échanges selon les pratiques de chacun.
- Poursuite du tutorat des nouveaux confrères et réflexion sur la mise en place d'un forum de discussion.
- Poursuite du projet découverte de l'expertise au niveau de la cour d'appel de Bordeaux.

Vie de la Compagnie

Marc GAUTHIER fait état des entrées et sorties de la Compagnie :

- 31 nouveaux experts arrivés en 2023
- 16 démissions
- 4 radiations

Deux confrères nous ont quitté en 2023 : MM. Jean François BARRE et Michel BOUSSIRON

Lecture procès-verbal de l'AGO du 9 juin 2023

Danielle ANDRE, Secrétaire générale, a donné lecture des procès-verbaux de l'AGO du 9 juin 2023.

Approbation à l'unanimité par les membres présents.

Compte-rendu financier de l'exercice écoulé 2023

Daniel MOULY, Trésorier de la Compagnie, a fait lecture du compte-rendu financier de l'exercice écoulé 2023 :

RESSOURCES

Participation AG :	<u>4,6 k€</u> (2,8 k€)
Cotisations/droit entrée :	<u>81,4 k€</u> (80 k€)
Formations :	<u>27,5 k€</u> (18 k€)
Intérêts placements :	<u>3 k€</u> (1,1 k€)
Autres manifestations :	<u>1,8 k€</u> (0)

DÉPENSES

Assurance :	<u>41,2 k€</u> (42,4 k€)
Coût formation :	<u>10,7 k€</u> (9,1 k€)
Assemblée générale :	<u>9,1 k€</u> (7,6 k€)
Frais fonctionnement :	<u>12,9 k€</u> (11,5 k€)
Secrétariat :	<u>12,5 k€</u> (11,4 k€)
Cotisations CNCEJ :	<u>15,3 k€</u> (15,6 k€)
Frais bancaires :	<u>0,8 k€</u> (0,8 k€)
Site Internet :	<u>0,6 k€</u> (0,6 k€)
Autres manifestations :	<u>5,5 k€</u> (0 k€)

Détail frais de fonctionnement 2023

Revue Experts offertes aux magistrats et aux impétrants :	5.851 €
Logiciel comptabilité :	90 €
Logiciel mailing :	201 €
Frais missions CA et Bureau :	4.740 €
Location salles de réunion :	370 €
Frais annexes formations :	468 €
Soutien Revue du Barreau :	740 €
Divers :	325 €

Un résultat en excédent de 9.978 €

Une trésorerie saine : 147,4 k€

Approbation à l'unanimité par les membres présents.

Points sur les formations

Gilbert LABROUSSE, directeur de la formation a dressé le bilan des formations de l'année 2023 et a remercié très sincèrement toutes celles et ceux (tout particulièrement Nathalie GROSLERON), qui, par leurs interventions, ont aidé à construire et à rendre dynamiques ces diverses sessions de formation :

17 janvier 2023 : Regards sur la justice et l'expertise dans l'Union Européenne.

14 mars 2023 : Opalexe

27 avril 2023 : La déposition de l'expert devant la cour d'assises – aspects théoriques.

17 mai 2023 : Formation et accueil des impétrants.

22 juin 2023 : Regards croisés expert/avocats en droit de la construction

7 novembre 2023 : Opalexe.

30 novembre 2023 : Formation aux règles de procédure applicables à l'expertise judiciaire – spécificités du TJ de Bordeaux.

Actions 2024 de la Compagnie engagées à ce jour

- Tableau des éléments d'appréciation pour la fixation de la rémunération des experts
janvier à mars : recensement des avis par section
avril : synthèse et discussion en CA
mai : finalisation du projet en bureau
septembre – octobre : avis des magistrats taxateurs des TJ puis validation par la Première Présidente de la Cour d'appel.
- Reclassement des experts selon la nouvelle nomenclature : travail de collecte des problématiques soulevées par la parution de la liste le 13 mai 2024.
- Inscription des nouveaux experts : entrée en application du décret du 16 juin 2023 (formation obligatoire + avis des compagnies) - Pas de réelle concurrence avec le DU.
- Poursuite du travail engagé avec les experts traducteurs /interprètes (montage de formation dédiée pour les postulants / édition affiche.
- Tutorat section ingénieurs-économistes-techniciens BTP – prochaine session le 10 juillet 2024 (16 membres admis en 2024 + 8 membres admis en 2023)
- Montage de la journée de formation au droit de la construction (avocats – magistrats – experts) avec l'Institut du Droit et de la Construction du Barreau de Bordeaux (Me Ingrid THOMAS).

Formations déjà effectuées en 2024

4 mars 2024 : Chorus portail pro

17 mai 2024 : Formation et accueil des impétrants.

Prévisions prochaines formations en 2024

27 juin 2024 : La métrologie et les mesures en expertise

1^{ère} quinzaine d'octobre 2024 : Le rapport d'expertise et la réponse de l'expert aux dires

Début novembre 2024 : Opalexe

Fin 2024 : L'expertise et la Fraude

Fin 2024 début 2025 : Droit de la construction (en lien avec l'IDCBB)

Prestation des nouveaux membres 2024

64 demandes d'adhésion – 53 acceptées.
Effectif de la compagnie à date : 407 membres.

L'Assemblée Générale a pris fin à 10 heures 45.

Lu et approuvé

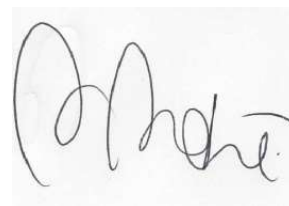
Le Président

The image shows a blue ink signature of Marc Gauthier written over a circular official seal. The seal features a scale of justice and a torch, with the text "COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE" and "1884" around the perimeter.

Marc GAUTHIER

Lu et approuvé

La Secrétaire Générale

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to read "Danielle Andre".

Danielle ANDRE